Table des matières

Préface par Jean-Marie Moeglin	11
Remerciements	15
B. Les institutions: résultat et moteur	17 19 21 22
L'espace, le temps, les hommes	
I. Augsbourg A. Une civilisation urbaine B. Une historiographie riche mais peu renouvelée	25 25 27 30
II. Repères historiques A. 1368–1548, un monde politique B. 1368, acte de naissance du système politique augsbourgeois C. Un système politique à l'épreuve des évolutions sociales D. Deux décennies de crise (1456–1478)	39 40 44 46 49
Première partie	
A. Le Stadtbuch de 1276	53 54
II. L'écrit municipal de l'époque des métiers A. Les Ratsbücher B. Les finances urbaines: le sens des chiffres C. Autres registre 1. Les Steuerbücher 2. Les sources judiciaires	57 63 63 74 79 79 82 85

	4. Le Livre des serments	86
	5. Autres documents	89
	D. Les métiers et l'écrit	91
III.	Éléments d'interprétation	102
	A. Les sources augsbourgeoises à travers les siècles:	
	transmission, édition, interprétation	102
	B. Le rapport à l'écrit des institutions augsbourgeoises	108
	1. La production de l'écrit	108
	2. Les formes de la législation augsbourgeoise	112
	3. Utilisation et perception des documents	116
IV.	Chroniqueurs et historiens face au régime des métiers	119
	A. Les chroniques du XV ^e siècle face à la politique	119
	1. La première génération	121
	2. Hector Mülich	122
	3. Burkhard Zink	125
	4. Deux chroniques anonymes:	
	réception et appropriation de l'histoire urbaine	127
	5. Conrad Bollstatter	129
	6. Synthèse	130
	B. La documentation du XVI ^e siècle:	
	entre source historique et élaboration	132
	1. Paul Hector Mair, Clemens Jäger:	
	l'histoire comme plaisir et comme arme	133
	2. Les chroniques du début du XVI ^e siècle	135
	3. Achilles Pirmin Gasser,	
	l'aboutissement d'une tradition historiographique	139
	C. Une source exceptionnelle: Ulrich Schwarz par lui-même	140
	1	
	Deuxième partie	
	•	
Les	institutions politiques et leur raison d'être	
I.	L'autonomie urbaine et ses limites	147
	A. Les droits et leurs usages	147
	B. Géopolitique d'un espace urbain	159
II.	Les fondements du système institutionnel	161
	A. Les bourgeois et les autres: anatomie du corps civique	161
	1. Bourgeois et non-bourgeois	161
	2. Les privilégiés et le droit de bourgeoisie	166
	3. Les compagnons et leurs droits	
	dans une société de maîtres	167
	B. Les Zünfte	171
	1. L'émergence des métiers avant et après 1368	175
	2. Organisation des Zünfte	178
	3. Les métiers comme institutions politiques	185

4. Métiers et conseils	190
5. Hiérarchie sociale, hiérarchie politique	195
III. La municipalité	198
A. Les conseils	198
1. Le Grand Conseil	198
2. Le Petit Conseil	205
3. Le conseil des Anciens	215
4. L'émergence d'une institution: les Treize	216
5. Un conseil et ses instances	221
B. Les magistrats	226
1. Les maires	226
2. Les Baumeister	229
3. Fonctions secondaires	232
C. L'administration municipale	234
1. Le Stadtschreiber et ses aides,	
entre politique et administration	234
2. Autour du <i>Stadtschreiber</i> : les serviteurs du Conseil	243
IV. Conclusion: les institutions, rituel et efficacité	246
Troisième partie	
Système politique et société	
I. Les hommes du système	252
A. La politique au quotidien: le personnel politique	253
1. Les listes du Conseil	253
2. Carrières politiques	255
3. Structures sociales du monde politique	261
B. À la tête du système: expérience, prestige, richesse	2/2
et choix personnels	263
1. Le patriciat au pouvoir: entre éthique collective	27.4
et oliganthropie	264
2. Fortune et politique	267 269
3. Des professionnels de la politique	269
4. Les nouveaux bourgeois en politique	2/4
	276
légitimation par la représentativité	280
A. Les Geschlechter	280
1. Geschlechter, Herren, patriciens	280
2. La <i>Stube</i> : structure sociale, structure politique?	284
3. Un groupe sans unité	292
4. Des traditions politiques propres	296
B. Les métiers	299
1. Entre opposition et fidélité aux institutions	300
1. Ende opposition of fidence aux institutions	500

	2. Une unité relative	308
	3. En marge des métiers: les confréries	310
	C. Autorité et opposition	311
	1. Opposition et sanction	311
	2. La légitimité du régime	312
	3. L'architecture institutionnelle	313
	4. Les élections, un moment de fragilité	315
	D. Thèmes et clivages du champ politique	316
	1. Mémoires	316
	2. Les impôts indirects	324
	3. Unité civique et divisions intestines	326
III	. Les lieux de la politique	330
	A. L'hôtel de ville	330
	B. Stuben et Zunfthäuser	334
	C. Centralités et pouvoirs	341
	1. Le Perlach	341
	2. Le Fronhof	346
	Quatrième partie	
	Quartenic partie	
La	politique et l'espace urbain: connaître, contrôler, modeler	
I.	Représentations de l'espace urbain	351
	A. Percevoir l'espace urbain	352
	B. Faire voir la ville:	
	une iconographie limitée et ses interprétations	359
	C. L'espace administratif	365
	1. Diviser l'espace	365
	2. Diffuser l'information: les proclamations	377
II.	Contrôler l'espace urbain	383
	A. Un espace concurrentiel	383
	1. Les pouvoirs extérieurs et le sol urbain	384
	2. »Alle hertzen zu freiden erweckt«:	
	l'espace urbain mis en scène	392
	B. Aux marges de la ville:	
	faubourgs et populations dangereuses	399
	1. Les faubourgs entre contrôle et valorisation	399
	2. Populations tolérées, populations surveillées:	0,,
	marginalité sociale, marginalité géographique	408
	C. Surveiller l'espace urbain	418
Ш	Interventions sur l'espace	423
111	A. Les hommes: Baumeister et Geschworene	424
	B. Les méthodes: législation, arbitrages et exceptions	429
	C. Le financement de l'urbanisme	432
	D. Domaines d'intervention	433

1. Marchés, moulins, boutiques:	
géographie économique, géographie sociale	433
2. Augsbourg et l'eau	436
3. Les bâtiments publics	439
4. La salubrité de la ville	443
IV. La municipalité et l'urbanisme: un bilan	446
11. Du mamorpance de l'arbamonte du bhan	110
Conclusion	449
Annexes	
I. Glossaire des termes allemands	461
II. Les Zunftbücher	463
III. Les recensements de 1475	466
A. Recensement par métier	466
B. Recensement par classe fiscale	467
Abréviations	468
Table des illustrations	470
Bibliographie	
I. Sources	471
A. Sources manuscrites	471
1. Stadtarchiv Augsburg	471
2. Staats- und Stadtbibliothek Augsburg	476
	477
3. Staatsarchiv Augsburg	477
4. Bayerische Staatsbibliothek Munich	
5. Autres bibliothèques et archives	477
B. Sources imprimées et regestes	478
II. Études	481
Index	
I. Les noms de personnes	499
II. Les lieux et les institutions	503

PRÉFACE

Augsbourg 1548. L'empereur Charles Quint abroge d'un trait de plume le système politique qui régissait la cité depuis de longues décennies: »Sa Majesté sait en effet de façon bien certaine que pendant trop longtemps ont siégé au Conseil des gens de petit état, capables sans doute d'exercer l'artisanat ou le petit commerce mais tout à fait hors d'état de pourvoir au bien commun...«, déclare en substance le représentant de l'empereur. Désormais les patriciens exerceront le pouvoir, tout le pouvoir dont leurs ancêtres avaient été partiellement privés à la faveur de la »révolution« de 1368. Une époque se termine, celle où gens des métiers et patriciens avaient, de concert, gouverné la ville.

Ces artisans et ces marchands étaient-ils aussi incompétents que le soutenait l'impitoyable vainqueur de Mühlberg? N'avaient-ils pas au contraire largement contribué, en inventant sans bruit un mode original de gouvernement urbain, à faire d'Augsbourg à la fin du XV^e siècle une des métropoles allemandes qui comptaient à l'échelle européenne? C'est à cette question que répond le beau livre de Dominique Adrian.

Il y rapporte les moments d'éclat de la vie politique augsbourgeoise à la fin du Moyen Âge: la brouille spectaculaire avec les autorités de la ville de Peter Egen, tyran urbain en herbe à la mode italienne, qui quitte Augsbourg sans crier gare, se renomme von Argon et se lance dans une âpre faide avec son ancienne cité; la chute spectaculaire du grand Ulrich Schwarz, arrêté en plein conseil, victime de la haine que lui portaient certains patriciens augsbourgeois inquiets de la mise en œuvre d'un véritable programme politique qui leur paraissait trop favorable au peuple. Le lecteur croisera aussi dans ces pages et découvrira des facettes restées inconnues de personnalités illustres, Conrad Peutinger, secrétaire de la ville pendant de longues années, ou Jakob Fugger, banquier des rois et roi des banquiers, plus intéressé à dire vrai par les affaires que par la politique.

Mais le livre est beaucoup plus que ces éclairages ponctuels sur ces quelques moments d'éclat et ces quelques hommes célèbres de l'histoire augsbourgeoise.

Servi par une impeccable érudition et une parfaite connaissance de la langue allemande ancienne, Dominique Adrian a procédé au dépouillement d'un corpus de sources considérable. S'il n'avait fait qu'inventorier et dépouiller ce corpus, son mérite serait déjà grand, mais il montre aussi, en contribuant ainsi aux avancées les plus novatrices de la recherche récente, le rapport qui existe entre l'apparition de nouveaux types d'écrits et de registres, l'évolution de leur forme et de leur contenu d'un côté, et les évolutions du régime politique augsbourgeois, d'un autre côté. Les sources qu'il exploite ne sont pas un reflet neutre d'une réalité historique disparue. Elles sont un instrument grâce auquel les contemporains ont entrepris d'agir sur cette réalité, de la construire et de la modeler. L'étude des conditions de leur production et de leur conservation nous donne d'emblée une remarquable ouverture sur les stratégies et le style de gouvernement des hommes qui portent le régime politique augsbourgeois au cours de ces quelque deux siècles. Donnons-en un simple exemple: Dominique

Adrian constate qu'à partir des années 1490, la belle série des »livres du Conseil«, tenus pourtant par l'illustre Conrad Peutinger, s'étiole. Pourquoi cela? Peut-être parce que Peutinger avait beaucoup d'activités mais, bien plus fondamentalement, comme le montre Dominique Adrian, parce que la ville n'a plus besoin d'affirmer son autorité législative désormais parfaitement reconnue, tandis que la culture du secret de l'oligarchie urbaine rend ces registres encombrants. Du coup, il faut aussi s'interroger sur ce qu'était véritablement la fonction de ces livres du Conseil, puisque la ville peut continuer à fonctionner sans eux. N'étaient-ils pas là simplement pour »préserver la majesté du conseil«?

Appuyé sur cette remarquable analyse d'un corpus de sources, de sa production et de sa conservation, Dominique Adrian a su développer, de manière à la fois très personnelle et très rigoureuse, une véritable thèse sur le fonctionnement du politique, qui va bien au-delà d'une simple description des rouages du gouvernement urbain. Il refuse la facilité de l'idée classique d'une oligarchie se »repassant« le pouvoir de père en fils, d'une vie politique dont les péripéties ne seraient dues qu'aux luttes de clans familiaux se disputant les profits du pouvoir, où la défense d'un introuvable bien commun ne serait que le commode paravent de la défense acharnée des intérêts privés. La révolution des métiers de 1368, l'accession au pouvoir du »popolo« d'Augsbourg, n'auraient-elles été que la substitution de nouvelles à d'anciennes élites, comme on l'a souvent écrit à propos de bien d'autres villes? Contre cette vulgate historiographique, Dominique Adrian montre que la »révolution« de 1368 a d'abord entraîné un véritable accroissement qualitatif et quantitatif de la participation politique à Augsbourg et par voie de conséquence la définition d'un véritable corps urbain, dont il s'attache à cerner les contours. Certes il ne méconnaît pas la tendance à l'oligarchisation inhérente à un système dans lequel, Max Weber l'avait mis en lumière il y a bien longtemps, les gouvernants ne peuvent pas vivre de leur activité politique, mais doivent posséder moyens et fortunes personnelles, ce qui conduit forcément à une sélection sociale des gouvernants; et il ne sous-estime pas non plus les mécanismes – désinformation, manipulation des institutions, usage de la force, clientélisme et achat des fidélités, organisation de tensions et de jalousies chez les adversaires potentiels, manipulation du désir de servitude volontaire... - par lesquels les hommes au pouvoir assurent le maintien de leur influence et de leurs privilèges. Mais cela ne doit pas faire oublier l'ouverture réelle du jeu politique augsbourgeois, favorisée par une véritable dissémination des responsabilités politiques sur un grand nombre d'instances; elle permet l'accès d'un nombre important de citoyens d'Augsbourg à un rôle politique modeste, sans doute, mais tout de même réel dans la vie augsbourgeoise. Guidé par Dominique Adrian, le lecteur découvre l'importance des Zünfte, les métiers, dont les activités s'étendent des affaires professionnelles à la politique et au développement d'une véritable sociabilité; ces métiers constituent le lieu d'apprentissage et d'exercice d'une éthique et de pratiques proprement politiques; leur importance est telle qu'elle paraît avoir à Augsbourg rendu d'autres formes d'association inutiles. Les procédures électorales assurent une véritable représentativité de ceux qui vont exercer le pouvoir, comme membres des conseils ou comme magistrats. Et il faut aussi relever – une pratique que l'on retrouve également à Strasbourg – la mention dans les décisions du Conseil non seulement de l'opinion majoritaire, mais

Préface 13

aussi d'une opinion minoritaire, voire même encore d'une troisième proposition, en tant qu'opinions divergentes et concurrentes quant à la réalisation du bien commun. Il en résulte une véritable légitimité, sans cesse réactualisée, des institutions et du gouvernement urbain.

Cela ne signifie bien sûr pas que les rapports sociaux ne joueraient pas de rôle dans l'organisation et le fonctionnement du pouvoir à Augsbourg. Mais il existe une véritable autonomie du politique, et sa visée ultime est l'établissement d'un consensus autour du meilleur compromis social possible.

Dominique Adrian nous fait découvrir un gouvernement urbain en action à travers l'analyse de sa gestion de l'espace public. Particulièrement neuves sont les pages dans lesquelles il met en relation ce que l'on peut reconstituer de la réalité objective de l'espace urbain avec la perception que les gouvernants en prennent et qui sous-tend l'action qu'ils mènent. C'est ainsi une topographie tout à la fois sociale, politique, monumentale et mentale de l'espace urbain qui se met en place. Chemin faisant, Dominique Adrian montre le rôle décisif joué par le Conseil dans la construction d'un réseau d'approvisionnement en eau. Mais que l'on ne s'y trompe pas, les objectifs des dirigeants de la ville du XIVe au XVe siècle n'ont jamais été de contrôler la totalité de la vie urbaine; il s'agit avant tout pour eux d'assurer le maintien de la paix publique de façon à pouvoir faire rentrer l'impôt. L'expansion de leurs compétences ne constitue pas un objectif en soi, aussi longtemps en tout cas qu'elle ne permet pas de dégager des ressources supplémentaires.

C'est ainsi à travers le cas augsbourgeois une véritable somme sur le gouvernement d'une ville à la fin du Moyen Âge que donne Dominique Adrian, somme dans laquelle la construction institutionnelle n'est jamais séparée de la perception, sociale et culturelle, qu'en ont eue ses acteurs, relativement apaisée dans la première moitié du XV^e siècle, de plus en plus inquiète et conflictuelle dans la seconde moitié du siècle.

Car, bien évidemment, l'histoire d'Augsbourg n'est pas une histoire immobile, et Dominique Adrian met bien en évidence l'existence de deux grandes périodes: celle, consensuelle, qui va de 1368 au milieu du XV^e siècle, et celle, autocratique, qui s'affirme dans la première moitié du XVI^e siècle après un demi-siècle de crise latente ou ouverte. La première, consensuelle et somme toute représentative, correspondrait simplement au fait qu'il n'est nullement besoin d'un pouvoir fort quand son rôle se réduit à des actions d'envergure limitée: empêcher le déchirement de la paix publique lorsque les mécanismes antérieurs de régulation ont échoué; veiller à ce que les droits qui fondent ses revenus, assez limités, soient respectés; assurer un certain contrôle sur l'espace situé autour de l'hôtel de ville. Dans un second temps, oligarchisation, fermeture des élites, tensions sociales et signes avant-coureurs de réformes religieuses à la fin du XV^e siècle se conjuguent pour conduire à une transformation en profondeur du régime augsbourgeois; l'on passe progressivement à l'instauration d'un pouvoir fort, autocratique, qui ne tire plus sa légitimité de son caractère représentatif mais qui, en revanche, aspire désormais à un véritable contrôle social de la population.

Aristote avait caractérisé l'oligarchie comme un système dans lequel les gouvernants seraient non seulement issus d'une caste étroite de la richesse et de la naissance, mais agiraient aussi non pas en fonction du bien commun, mais de leurs seuls intérêts propres, et Tocqueville estimait qu'à l'époque moderne le gouvernement des villes était partout devenu oligarchique. À l'opposé de cela, des juristes colognais définissaient entre 1437 et 1460, en s'appuyant sur les grands juristes italiens Balde et Bartole, le droit d'autoadministration de la ville à travers les organismes représentatifs qu'elle se donne. Sans pour autant être des pouvoirs souverains, ces organismes ont le droit, soutenaient ces juristes, de régler par des statuts aussi bien ce qui concerne leurs »affaires« que ce qui concerne la gestion de la propriété communale, ceci au profit du *bonum commune* et de l'*utilitas* de la *communitas* et des bourgeois. L'historien qui travaille sur les réalités médiévales pourra hésiter entre ces deux positions. En fait, elles ont toutes les deux leur part de vérité. C'est de leur frottement que sort la politique réelle qu'il faut retrouver.

C'est ce qu'a fait Dominique Adrian dans ce livre original, riche d'une érudition parfaitement maîtrisée, dense et pénétrant, qui mène au cœur du fonctionnement du politique, avec ses courants de fond, ses tensions et ses jeux de pouvoir, où l'on voit se nouer et se dénouer, s'entrecroiser sans jamais se confondre, le lien social et le lien politique, mais aussi ses réalisations et sa grandeur.

Jean-Marie Moeglin

REMERCIEMENTS

Tout a une fin: mon intérêt pour la vie politique des villes d'Allemagne du Sud n'est certes pas éteint, bien au contraire, mais le présent livre est tout de même l'achèvement d'une longue aventure entamée en 2002, poursuivie pendant sept ans sous la forme d'une thèse soutenue en 2009 à l'université Paris-Est et désormais mise à disposition du public.

Mes premiers remerciements seront naturellement réservés à Jean-Marie Moeglin, qui m'a fait connaître ce champ infini d'études historiques qu'est Augsbourg à la fin du Moyen Âge, a dirigé mes travaux et s'est engagé pour en faciliter la publication.

Je suis aussi heureux de pouvoir remercier Pierre Monnet pour l'intérêt qu'il a pris à la poursuite de mon travail et pour sa manière particulièrement stimulante de repenser la ville allemande dans sa réalité historique comme dans ses représentations historiographiques, et avec lui les autres membres du jury de cette thèse: Philippe Braunstein, Claudia Märtl et Denis Menjot.

À Augsbourg, mes remerciements vont d'abord au personnel des différentes institutions qui, dans des conditions parfois difficiles, m'ont toujours aidé dans toute la mesure de leurs possibilités pour me faciliter l'accès aux sources et à la littérature secondaire; outre les archives nationales d'Augsbourg et la bibliothèque universitaire d'Augsbourg, dont le million de volumes en libre accès a constitué un instrument de travail idéal, je voudrais citer ici particulièrement la bibliothèque nationale et municipale d'Augsbourg et les archives municipales d'Augsbourg, en particulier son directeur Michael Cramer-Fürtig et les personnes chargées de la salle de lecture et de l'accueil des chercheurs. Je ne saurais oublier non plus les moines de l'abbaye bénédictine Saint-Étienne qui m'ont hébergé pendant de longues semaines dans des conditions humaines et matérielles idéales.

Je remercie également l'Institut historique allemand d'avoir bien voulu accepter ce travail, en particulier Gudrun Gersmann, directrice de l'institut de 2007 à 2012, Rolf Große, qui a relu le manuscrit, ainsi que Veronika Vollmer, qui a accompagné avec patience la longue marche du manuscrit à l'impression de l'ouvrage. Je n'oublierai pas de mentionner le soutien décisif apporté par le laboratoire Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIX° siècle (SAPRAT, EA 4116 – École pratique des hautes études) et sa directrice Brigitte Mondrain à cette publication.

Parmi les proches qui m'ont particulièrement soutenu pendant ce travail, je commencerai par des compagnons de parcours dans l'aventure doctorale: les historiens germanistes d'abord, Michel Christian et Axelle Chassagnette; mais aussi, sans exclusive de période et d'aire géographique, les doctorants d'autres horizons, Marie Plassart, Émilie Cottereau, Chloé Maurel et Claire Beaugrand, qui a eu l'occasion d'examiner sur place les raisons de mon attachement pour cette ville. Parmi les membres de ma famille, c'est en premier lieu mon épouse que je dois remercier; mes parents, eux aussi, ont bien des droits à des remerciements chaleureux.

INTRODUCTION LA VILLE MÉDIÉVALE ET LA POLITIQUE

La politique: le mot a des résonnances très contemporaines; les quelques remarques qui suivent entendent mettre à l'épreuve la manière dont ce champ conceptuel en quelque sorte trop familier peut avoir une valeur pour la ville médiévale et présenter quelques postulats qui vont être utilisés, voire mis à l'épreuve, dans l'approche du monde politique augsbourgeois. On cherchera ici à comprendre la ville médiévale comme un tout, qui n'est pas sans passé ni sans avenir, mais qu'on peut interpréter pour elle-même, comme un système clos où le passé n'est pas une explication, ni l'avenir une justification: objet de micro-histoire bien plus qu'élément d'une quelconque façon prééminent dans son contexte historique.

La ville est vue ici, d'une certaine manière, avec les yeux de ses habitants: les puissances extérieures, fussent-elles assimilables aux véritables forces motrices de l'histoire, n'apparaissent que quand elles sont visibles depuis l'horizon urbain. Il s'agit moins ici de parcourir la généalogie du monde moderne que de comprendre la logique d'un autre monde, de prendre la ville comme un microcosme propice à l'observation d'un phénomène, la manière dont agit la politique dans une communauté humaine.

A. La politique comme présupposé anthropologique

La politique, nécessité anthropologique indissociable de la notion même de société, est la conséquence de la nécessité de trouver des solutions consensuelles pour gérer les intérêts communs. Ses formes, ses manifestations sont soumises à des variations culturelles, non son existence même. Leur importance sociale est le produit de la réception de la sphère politique par les différents groupes sociaux qui la produisent: au-delà de la notion désormais classique de participation politique, il faut prendre en compte l'ensemble des phénomènes de réception de la politique, qui mettent celle-ci en situation dans le paysage mental des individus. Avec leurs rythmes et leurs logiques propres, ces formes mentales sont indissociables des formes concrètes de la politique, à la fois dans le domaine des constructions institutionnelles, qui sont le produit de la culture et structurent en retour la culture d'une société, et dans une perspective symbolique, qui passe par le discours, la monition ou le rituel. La culture politique telle que traditionnellement définie comme aptitude à comprendre les idées politiques en jeu et le fonctionnement des institutions n'est donc ici qu'une partie, à vrai dire importante, du questionnement: le point de départ de cette vision culturelle du politique est l'acceptation par les membres d'un groupe social de la nécessité d'une gestion organisée des intérêts collectifs. La première forme de participation politique, avant toute notion de régime et d'institutions, est là, dans ce contrat social implicite sur lequel se construit la politique. Cela pourrait paraître bien peu de chose, face aux équilibres délicats du pouvoir et de l'obéissance, de la richesse et du nombre, de la

18 Introduction

compétence et du respect; mais cela justifie qu'on ne se satisfasse pas de l'étrangeté souvent postulée des masses silencieuses de la société médiévale au monde de la politique.

L'histoire politique restant souvent associée à l'époque contemporaine, on partira de la définition qu'en donne un spécialiste de l'histoire politique contemporaine pour tenter de cerner le champ du politique tel qu'il sera compris dans les pages qui suivent. Pour Jean-François Sirinelli, le politique traite de »la question de la dévolution et de la répartition de l'autorité et du pouvoir au sein d'un groupe humain donné et l'étude des tensions, des antagonismes et des conflits en découlant«¹: il est donc constitué de modalités, de processus dont les imperfections sont la source des tensions et des conflits. De cette approche découle l'idée que l'essentiel pour un pouvoir politique est de naître: sa légitimité découle donc pour lui de la manière dont sont désignés ses détenteurs, l'exercice du pouvoir lui-même devenant une évidence limitée seulement par l'impact d'une conflictualité qui lui est consubstantielle. Deux sphères en interaction sont ainsi définies: d'une part un groupe humain – dans lequel on devine, malgré l'universalité de la désignation, l'ombre de l'État-nation des XIXe et XXe siècles –, d'autre part le pouvoir qui paraît lui être extérieur: ce qui semble compter ici, c'est donc avant tout le pouvoir.

Une telle description bipolaire pourrait paraître convenir à l'univers urbain médiéval, où le terme d'oligarchie semble souvent suffire à décrire la forme du gouvernement. Mais c'est attribuer au pouvoir coercitif une puissance qu'il n'a peut-être jamais eue, et moins encore dans la ville médiévale, quand la sphère du politique n'est pas assez distante pour s'épargner l'expérience du quotidien: gouvernés et gouvernants participent d'un même réseau de représentations et de tabous qui déterminent leurs comportements bien plus que le degré de puissance effective dont ils disposent à l'égard des autres partenaires du jeu. Les relations verticales importent ici bien moins que ce qui unit – de bon ou de mauvais gré – les différents acteurs autour de modus agendi communs. Même si elle est l'objet d'un monopole farouche, la coercition et ses limites ne sont que l'un de ces éléments délimités par le consensus social.

À cette définition pour le moins restrictive, on en opposera volontiers une autre, celle de l'helléniste Moses Finley, qui voit dans la politique »the art of reaching decisions by public discussion and then of obeying those decisions as a necessary condition of civilized social existence«²: on ne saurait mieux dire que le politique en histoire est une question autant sociale et culturelle que politique au sens étroit défini par Jean-François Sirinelli; la politique ne se réduit pas à la conquête et à l'exercice du pouvoir, et l'exercice du pouvoir lui-même ne se réduit pas à la coercition. Derrière la réflexion sur le politique, ce qui transparaît est la question des relations de l'individu face aux collectivités auxquelles il appartient, c'est-à-dire des concessions et des efforts qu'il est prêt à faire pour tirer profit de la gestion collective des intérêts communs.

¹ Jean-François Sirinelli, dans: Guenée, Sirinelli, L'histoire, p. 309.

² Finley, Democracy, p. 13–14.

B. Les institutions: résultat et moteur

Dès lors, l'histoire des institutions, loin de n'être qu'une curiosité teintée d'un suspect localisme dû à la foisonnante diversité des noms, des chiffres et des pratiques, devient un lieu essentiel du politique, où précipitent les relations entre les groupes sociaux qui constituent la population urbaine et leurs visions des intérêts communs. L'absence d'un pouvoir central capable d'imposer des facteurs communs favorise cette diversité, mais la complexité des systèmes mis en place et le vif intérêt des acteurs pour ce qui pourrait être considéré comme des points de détail conduit à se demander si ces constructions institutionnelles ne sont pas le produit de nécessités systémiques plutôt que le fruit d'une créativité arbitraire.

Pour comprendre la ville comme corps politique, il faut donc comprendre comment se constitue le corps civique, comment le citadin devient et demeure un citoyen, comment chaque citoyen investit, par le rituel ou par l'acceptation tacite, le jeu des institutions du soin de représenter ses intérêts individuels et collectifs, mais aussi où se trouve la limite mise à son adhésion ou à son acceptation. Les modalités de gestion des intérêts collectifs sont elles-mêmes éminemment politiques, ce qui signifie, entre autres, qu'elles passent par des hommes qui font le choix d'y consacrer une part notable de leur activité; ces hommes, loin d'être de simples représentants d'une classe sociale ou d'un groupe social, sont confrontés à des choix complexes, qui nécessitent des compromis, mais aussi parfois des passages en force qui rendent indispensables un socle solide de confiance dans les institutions. Les modalités de ce modus vivendi, qui permettent de comprendre les institutions non comme le reflet d'un cadre juridique donné, mais comme un reflet flexible des réalités sociales et intellectuelles, se traduisent dans la pratique institutionnelle, mais aussi dans l'administration en tant que corps chargé de transformer les décisions politiques en faits. Ces institutions doivent se comprendre comme un système où chaque institution, si puissante soitelle, ne prend son sens que par rapport aux autres.

La manière dont les actions concrètes des gouvernants participent à la construction de la légitimité du gouvernement urbain se reflète particulièrement dans l'articulation entre le domaine du politique et le domaine de l'administration, axe de réflexion central déjà bien ancré dans l'historiographie urbaine³. Par la procédure de l'élection, la communauté civique a un pouvoir de contrôle sur ses élus, membres du Conseil comme magistrats; il n'est pas simple de déterminer dans quelle mesure ce pouvoir de contrôle n'est qu'une formalité là où le système est contrôlé par des élites, mais l'essentiel ici est que les participants du rite croient ou fassent comme s'ils croyaient au rite auquel ils participent. Au moins une fois par an, chaque bourgeois est ainsi amené à sentir qu'il prend part même indirectement au devenir de la cité. La courte durée des mandats dans la plupart des villes allemandes de cette période, qu'on explique souvent, et à juste titre, par le souci d'éviter la construction d'un pouvoir personnel, conduit paradoxalement aussi à donner le sentiment de la durée au moyen de la répétition.

3 Eнвrecht (dir.), Verwaltung, publié en 1994, où les villes d'Allemagne du Sud ne sont qu'à peine représentées; cf. aussi Jeserich, Pohl, Unruh (dir.), Verwaltungsgeschichte, où le Moyen Âge n'est guère qu'un prologue centré sur l'administration impériale.

20 Introduction

Ce lien entre les citadins et la sphère politique n'existe pas avec l'administration; non soumise à une limite de temps dans l'exercice de ses fonctions, elle peut jouer de sa permanence et d'une certaine indépendance, même s'il est toujours possible de révoquer un employé. Le développement de l'administration écrite, parallèle à la montée en puissance au XVe siècle du Stadtschreiber, reflète l'extension des domaines d'intervention du gouvernement urbain, la manière dont s'articulent pratiques écrites et pratiques orales dans l'administration de la ville et les rapports qui s'établissent entre l'administration et ses administrés. La sphère politique et la sphère administrative sont naturellement amenées à travailler ensemble, et l'articulation entre elles, les contacts qu'elles entretiennent, les risques d'ingérence que présente ce quotidien travail commun sont un enjeu capital de l'organisation institutionnelle. Du point de vue des gouvernés, ces deux sphères, qui forment ensemble ce que nous appellerons dans le contexte urbain la municipalité, peuvent paraître indissociables, soit qu'elles soient supposées défendre des intérêts strictement identiques, soit qu'on considère l'administration comme un simple rouage inerte entre les mains des gouvernants. Pour autant, on ne saurait considérer cette union organique comme une sorte de fait de nature, ou se limiter à constater une supériorité du politique sur l'administratif, que la maîtrise des moyens qui caractérise l'administration nuance du reste fortement: de même que les domaines et les modalités de l'action de l'administration dépendent étroitement des évolutions des pouvoirs de la sphère politique et de ses ambitions, cette dernière ne peut étendre son champ d'action ou faire évoluer ses pratiques sans disposer d'un personnel qualifié capable d'inventer les moyens adéquats.

Dans la ville médiévale allemande, qui ne construit pas de théorie explicite de la politique, les institutions naissent et se transforment sans que soient expliquées autrement que par des généralités les raisons de ces évolutions. Pourtant le fait même que, dans la plupart des cas, les conflits ouverts débouchent sur des changements institutionnels plus ou moins profonds, et que souvent des revendications institutionnelles figurent au programme des contestataires, invite à s'interroger sur le sens de l'architecture institutionnelle et sur la manière dont cette architecture était connue et perçue de la part de l'ensemble des groupes sociaux, y compris ceux qui semblent participer le moins directement à la sphère politique. Ces exigences font en effet comprendre que, si éloignées qu'elles paraissent des nécessités de la vie quotidienne de la population, l'apparente abstraction de l'architecture institutionnelle est observée et, le cas échéant, peut être remise en cause: son efficacité politique tient ainsi à sa capacité à traduire et à incarner un consensus social fondé à la fois sur des rapports de force entre groupes sociaux et sur des représentations de ce qui est juste et acceptable pour les différentes composantes de la société urbaine. Les formes toujours diverses que prennent les institutions ne sont ainsi pas le fruit d'un particularisme décoratif, mais le résultat d'une soigneuse adaptation à des situations toujours diverses, faites d'héritages particuliers et de défis toujours différents au moment de leur mise en place. Les choix qui s'offrent à leurs concepteurs, entre régimes patriciens et régimes de métier, la physionomie des Conseils et leurs relations entre eux, les modalités de leur renouvellement et de l'élection des magistrats tout comme les équilibres dessinés par la pratique qui fait vivre l'ensemble de ces institutions sont autant d'éléments qui doivent en assurer la pérennité et l'acceptation par la société qui les voit naître.

C. Politique et société

La réception est un phénomène réciproque: une conception trop verticale, autoritaire, hiérarchique de la politique pourrait ici faire immédiatement penser à la perception des actions des dirigeants – actions symboliques comme actes proprement politiques – par les gouvernés; mais à l'inverse les conseillers et les magistrats ne vivent pas à l'écart de la société: sans doute un conseiller ne sera pas confronté aux opinions d'un petit artisan d'un faubourg lointain aussi régulièrement qu'à celles de ses pairs, mais la perspective de cette réception est un horizon indispensable pour les gouvernants soucieux d'assurer l'efficacité de leur décision: il peut s'agir ici aussi bien d'un travail de communication autour de la décision que d'un juste dosage des sanctions et des incitations, ou encore de la détermination des seuils pertinents à partir desquels s'appliquera la mesure.

Au-delà des formes concrètes des rites politiques, l'essentiel ici est bien de comprendre comment le processus électoral contribue à ancrer un modus vivendi entre différents groupes sociaux, entre différents réseaux, entre des intérêts divergents, pour assurer à la fois la stabilité du corps social et une prise en compte satisfaisante des intérêts particuliers et individuels. On conçoit aisément à quel point la relation entre le monde politique et la société urbaine sont polysémiques, mouvants, instables. L'ensemble des actions des dirigeants politiques comme des principes qui régissent la vie publique vont dans cette même direction, et cela impose notamment une maîtrise par les gouvernants de la manière dont ils s'adressent, dans leurs gestes comme dans leurs dires, à leurs administrés. Dans une culture politique qui valorise le secret comme condition de l'efficacité, la communication en direction des administrés n'apparaît pas toujours comme une priorité de la municipalité, et toutes les villes ne s'encombrent pas d'une politique suivie en la matière, se contentant souvent de faire connaître leurs décisions souveraines quand cela leur paraît opportun, par exemple à travers des proclamations publiques. Mais la communication entre la municipalité et les citadins ne se limite pas à cet aspect certes explicite, mais pauvre dans la mesure où il ne fonctionne que dans un sens et prend la forme d'une simple

La communication politique passe par la cohabitation de plusieurs rythmes différents. L'autorité politique s'incarne dans des symboles durables qui transmettent des valeurs fondées sur la permanence du pouvoir politique: hôtel de ville, sceau, murailles, mais aussi rites politiques dont la répétition matérialise le passage du temps en même temps que l'apparente immutabilité des équilibres; elle passe aussi par une communication ciblée, destinée à faire connaître les nouvelles réglementations édictées par les conseils. Les différentes formes que peut prendre une telle publication sont donc confrontées à une exigence d'efficacité qui n'est que le reflet des attentes et des conceptions du public auquel elle s'adresse; dans l'idée même de communication politique s'inscrit la conscience qu'aucun pouvoir, quel qu'en soit la forme, n'est en mesure de justifier son activité par la force seule. Les circuits de diffusion de l'information sont très différents d'une ville à l'autre: certaines villes organisent une diffusion officielle de l'information, mais d'autres laissent agir par capillarité les acteurs du monde politique, comme à Augsbourg, où la diffusion indirecte des informations es-

22 Introduction

sentielles par l'intermédiaire des métiers, et en particulier de leurs maîtres siégeant au Conseil, pallie largement la faiblesse de la communication organisée officielle. On comprend alors comment ces différentes stratégies peuvent refléter et influencer les constructions intellectuelles assurant la légitimation des différents régimes politiques, mais aussi comment elles interagissent avec les formes institutionnelles propres à chaque ville.

D. Les formes multiples de la légitimation

Comment un régime politique se perpétue-t-il? Comment parvient-il à se faire sinon aimer, du moins accepter ou simplement tolérer par le groupe humain dont il représente les intérêts communs? À ces questions la forme constitutive du régime, ce qu'on peut appeler sa constitution dans un sens très large, est une première réponse, qui passe aussi bien par l'affirmation de principes fondateurs que par le fonctionnement concret de dispositions concrètes réglées par des textes ou par une pratique coutumière, dont la pérennité, dans un cas comme dans l'autre, est un enjeu de communication. Cette dualité fondamentale entre textes et coutume n'est pas une opposition, comme une tension contradictoire: ce sont plutôt deux temps différents, deux modalités complémentaires de la légitimation. Incarnés par un texte, même bafoué ou devenu caduc, incarnés par une pratique, même sans formulation écrite, ces principes fondamentaux contribuent à donner au régime politique sa légitimité, comprise comme le rapport entre un régime politique et un système de valeur dominant. Cette légitimité peut se construire à deux niveaux: au niveau supérieur se placent un certain nombre de valeurs théoriques, morales, souvent au premier plan des justifications explicites, justice, bien commun ou paix publique⁴ – il est alors bien difficile d'évaluer leur efficacité réelle dans le cadre de la vie politique urbaine. Plus concrètement, elle découle de la manière dont l'architecture institutionnelle répond aux demandes sociales des différents groupes d'intérêt qui constituent la population urbaine: la légitimité représente alors le consensus social toujours partiel et mouvant qui unit ces groupes. Elle est, par nature, relative, partielle, et ce d'autant plus qu'elle ne constitue pas le seul facteur de stabilité d'un pouvoir politique: la maîtrise de la force ou les liens d'intérêt qu'un régime politique peut tisser avec une partie de la société peuvent s'v ajouter et, dans certains cas, s'v substituer au moins provisoirement.

Face à ces éléments structurels, le gouvernement urbain construit sa légitimité de façon continue par les décisions qu'il prend et par la manière dont il les prend et parvient à les faire appliquer. Une décision n'existe que si elle est soumise à un processus de réception: on n'osera peut-être pas parler d'une véritable »opinion publique«, mais on ne saurait faire l'économie d'une analyse des paramètres que le Conseil doit prendre en compte s'il entend que ses décisions soient acceptées et appliquées – critères qui, du fait de la diversité sociale au moins relative de ses membres, trouvent leur première mise en application en son propre sein. Qu'il s'agisse de trouver la formulation juste, de déterminer des exceptions ou des seuils de tolérance ou de choisir les

modalités de communication de cette décision, le Conseil doit faire nombre de choix de détail qui doivent assurer que la décision ne heurte pas des groupes sociaux essentiels – sauf à considérer que son pouvoir de coercition sur eux est assez solide –, qu'elle ne heurte pas la tradition législative ou qu'elle ne dépasse pas le champ de compétence qui lui est attribué.

Une des premières conditions de validité de ses décisions tient cependant dans sa composition elle-même: les modalités du processus électoral tout comme son résultat sont soumis à un jugement de légitimité qui s'étend aux décisions que prendront les élus. Il n'y a certes pas dans la ville médiévale une aussi étroite corrélation entre le résultat des élections et la politique suivie que dans les démocraties modernes, mais là où, comme souvent dans les villes médiévales, la représentativité (d'un quartier, d'un corps de métier...) est un facteur de légitimité des membres du Conseil, on comprend bien qu'il y a des limites dans ce que peuvent accepter des élus.

La gestion municipale de l'espace urbain n'est que l'un des enjeux où se joue la légitimité du monde politique urbain; mais, en s'écartant ainsi des thèmes les plus conflictuels de la sphère publique, on peut espérer observer comment s'articulent le fonctionnement politique et une gestion administrative qui met en œuvre des compétences spécifiques, et comment les forces sociales concernées par l'espace urbain jouent dans le processus de définition du compromis, et ce d'autant plus que les hommes politiques de premier plan n'ont souvent qu'une connaissance imparfaite de cet espace urbain: une telle problématique peut ainsi permettre d'évoquer des questions relatives à la circulation de l'information, à la diffusion sociale et spatiale des formes du contrôle social, aux formes et à l'application de la législation...